

panorapresse.ouest-france.fr

Pourquoi le lycée international de Bourg-Achard va être déconstruit

5-6 minutes



Le hall d'entrée du lycée international de [Bourg-Achard](#) va être déconstruit à partir du 11 mai 2026 pour permettre le remplacement des poutres fissurées. | Photo Stéphanie Péron Clément

Le chantier de déconstruction du hall d'entrée du futur lycée international de [Bourg-Achard](#) ([Eure](#)) débutera lundi 11 mai 2026. Après la reconstruction, l'ouverture est prévue pour la rentrée 2027.

Le chantier du futur lycée international de [Bourg-Achard](#), dans l'[Eure](#), était à l'arrêt depuis avril 2024. Les engins de construction et les ouvriers du bâtiment seront de retour le 11 mai 2026, non pas pour poursuivre la sortie de terre des bâtiments, qui est désormais terminée, mais pour procéder à la déconstruction du hall d'entrée.





Une visite de chantier était prévue au futur lycée Louis-de-Broglie de Bourg-Achard, mardi 21 avril 2026. | Photo Stéphanie Péron Clément

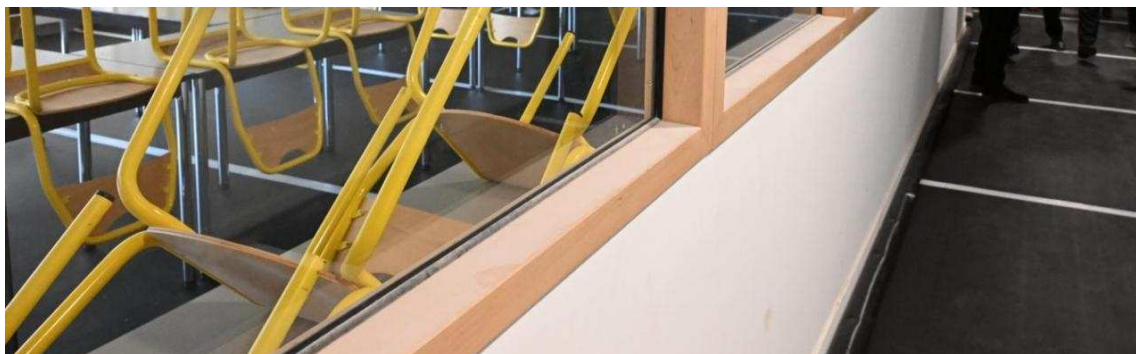


Les quatre poutres structurelles du hall d'entrée présentent des fissures importantes. | Photo Stéphanie Péron Clément



Le chantier sur les autres bâtiments de l'établissement est terminé. | Photo Stéphanie Péron Clément





Environ 1 000 élèves, dont une centaine d'étrangers, devraient étudier dans l'établissement à son ouverture. | Photo Stéphanie Péron Clément



L'ouverture de l'établissement est prévue pour la rentrée 2027, trois ans après la date initiale. | Photo Stéphanie Péron Clément

Des malfaçons dans la construction ont contraint à repousser l'ouverture du campus international Louis-de-Broglie, initialement prévue en septembre 2024. Cela est dû à des fissures qui « pourraient remettre en cause la stabilité du bâtiment principal », expliquait en avril 2024 la Région Normandie. Ces fissures avaient été découvertes au printemps la même année.

Quatre poutres structurelles à remplacer

« La zone à déconstruire et reconstruire s'étend sur 600 m², alors, qu'au total, l'établissement couvre 18 000 m² », détaille [Christophe Bidaud](#), architecte au cabinet CBAarchitectes, lors d'une visite de chantier mardi 21 avril 2026. Les fissures se situent sur « quatre poutres structurelles, situées à cinq mètres de hauteur et 20 mètres de long, qui soutiennent le plancher du hall d'entrée ».

Malgré l'appel à différents professionnels, « les experts n'ont pas pu tirer de conclusion satisfaisante pour expliquer quelle était l'origine du problème », précise l'architecte. « Il y avait beaucoup d'empilements, de connexions... Il a été difficile de trouver la cause, et donc le remède. »

Sauf chat noir, il n'y a pas de raison que l'établissement n'ouvre pas en septembre 2027. »

Certains éléments qui seront démontés seront réutilisés pour la nouvelle structure. Cela comprend par exemple « les fenêtres, les garde-corps, la verrière, le plancher... », énumère [Christophe Bidaud](#). Les poutres dégradées, initialement réalisées en hêtre, seront remplacées par du bois d'épicéa.

L'entreprise du bâtiment, Poulingue, qui avait réalisé les premiers travaux, a remporté l'appel d'offres pour le chantier de déconstruction et reconstruction.

Ouverture pour la rentrée 2027

« Nous avons une responsabilité envers les 1 000 jeunes et leur famille qui attendent », affirme [Hervé Morin](#), président de la Région Normandie. « Sauf chat noir, il n'y a pas de raison que l'établissement n'ouvre pas en septembre 2027. »

Le campus devrait accueillir des jeunes du lycée Ferdinand-Buisson d'Elbeuf et du lycée Prévert de Pont-Audemer, mais aussi une centaine d'étudiants étrangers. « Il y a donc 300 places d'internat », souligne [Hervé Morin](#). En ce qui concerne le corps enseignant, des rencontres entre le Rectorat et la Région sont prévues, fait savoir [Hervé Morin](#).

Différentes phases de travaux sont prévues sur la zone touchée par le sinistre, avec un calendrier serré, pour permettre l'arrivée des élèves en septembre 2027. La déconstruction devrait se poursuivre jusqu'en juin, puis la reconstruction sera engagée en juillet jusqu'en janvier 2027. Les aménagements intérieurs se tiendront de janvier à mai, avant un temps de contrôles en juin puis la commission de sécurité en juillet 2027.

Indemnisation de 3,75 M€ pour la Région

La Région a adopté un protocole d'accord avec les entreprises concernées, lundi 2 mars 2026 : ces dernières verseront une indemnisation de 3,75 M€ à la Région, pour couvrir les frais causés par le sinistre. Cela comprend la déconstruction, la reconstruction, mais aussi l'entretien, la maintenance des autres bâtiments et une part du gardiennage de l'établissement.

[Hervé Morin](#) l'avait promis en septembre 2025 : « Il n'est pas question que le contribuable paie les travaux supplémentaires. » La construction de ce lycée, qui avait débuté en 2022, représente un investissement de plus de 62 M€ pour la Région Normandie.